



## VILLE DE BOULOGNE ~ BILLANCOURT

LE MAIRE

Le **28 OCT. 2021**

Chère Madame, Cher Monsieur,

Comme chaque année dans le cadre du dispositif « chéquier famille nombreuse », j'ai le plaisir de vous informer que vous pourrez vous faire rembourser tout ou partie des frais engagés pour les activités sportives, culturelles, éducatives ou scolaires de vos enfants, réalisées auprès des associations ou organismes figurant dans la liste ci-jointe, approuvée par le conseil municipal en décembre 2017.

Pour cette nouvelle campagne, le montant de remboursement est fixé à 240 € pour trois enfants, auxquels s'ajoutent 80 € par enfant supplémentaire. Ces derniers doivent être à votre charge et âgés de moins de 21 ans au 1<sup>er</sup> septembre 2021. Les remboursements s'échelonnent de janvier à octobre 2022, par le Trésor public.

Le bénéfice de ce dispositif est également ouvert aux familles ayant un enfant porteur de handicap à charge (justificatif de la MDPH à fournir). Dans ce cas, la limite d'âge ne s'applique pas.

Votre résidence principale doit être établie à Boulogne-Billancourt et votre quotient familial à jour.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Une attestation d'inscription et de paiement, sur laquelle devront être apposés le cachet et la signature de l'association ou de l'organisme
- Un RIB au nom du Responsable Légal 1 ou compte joint, s'il n'est pas enregistré dans votre dossier famille

La Ville poursuit ses efforts de simplification et de dématérialisation des procédures pour faciliter la vie des familles. Aussi, vous pouvez désormais vous inscrire à ce dispositif, et ce jusqu'au 31 août 2022, depuis votre espace personnel du portail familles. Si vous le souhaitez, vous avez toujours la possibilité de transmettre vos éléments à l'Espace Accueil des Familles (sur place en prenant rendez-vous).

Je souhaite vivement que ce dispositif permette d'offrir à vos enfants des activités qui contribueront à leur plein épanouissement et vous prie d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*et les plus dévoués,*

  
Pierre-Christophe BAGUET